



**Action  
collective**

***Croissance  
TPE***

***Votre accompagnement  
sur mesure !***

Une action



Financée par



# Croissance TPE

## Votre accompagnement sur mesure !

**L'AREA BFC accompagne les TPE de l'agroalimentaire dans la mise en oeuvre de compétences spécifiques répondant aux exigences du secteur agroalimentaire.**

Pendant un an, chaque TPE bénéficiera de l'accompagnement d'un référent AREA BFC dédié à la réalisation de ses projets.

Participez à l'action collective « croissance TPE » et offrez-vous la mise à disposition d'un référent pour :  
**10 jours** d'accompagnement technique  
et **6 jours** de soutien administratif

**Cette action collective permettra aux TPE pilotes de bénéficier d'une expertise et mettre en place d'un plan d'actions** visant à optimiser les processus internes au niveau :

- des démarches qualité
- des actions de performance industrielle
- de la transition numérique
- de la recherche de financements
- de la communication
- de la relation avec les pouvoirs publics

...

**Candidatez dès à présent pour faire partie des 5 entreprises pilotes sélectionnées !**

## Les 3 raisons de participer au programme

### ● Votre projet supervisé par un référent AREA BFC

- La proximité d'un acteur local
- Des **compétences techniques** par des experts de l'agroalimentaire
- Un appui organisationnel

### ● Votre accompagnement individualisé

- **Établir une réflexion stratégique** de votre structure
- **La conduite de projets sur vos points de croissance** (Qualité, RH, performance...)

### ● Des ressources humaines, techniques et administratives mises à votre disposition

- **Une équipe technique ou experts thématiques** dédiés à votre projet.
- **Un soutien administratif** dans votre recherche de financements, le montage de dossiers...

### Quelles sont les entreprises concernées ?

Toutes les entreprises agroalimentaires de moins de 10 salariés de Bourgogne-Franche-Comté, adhérentes de l'AREA BFC.

Attention ! **5 places disponibles**

Tarif de l'accompagnement par entreprise : **2 900 € HT** pour les **16 jours de soutien technique et administratif**



**Inscrivez-vous**  
**avant le**  
**1er janvier**  
pour participer à  
l'action collective

**Contactez-nous dès maintenant** pour échanger sur votre projet et prévoir la réalisation d'une étude de faisabilité selon vos besoins.

**Christophe Breuillet**, directeur de l'AREA BFC

[christophe.breuillet@area-bfc.fr](mailto:christophe.breuillet@area-bfc.fr)

**AREA BFC**

67 rue des godrans  
21000 DIJON

03 80 78 77 44

**[www.area-bfc.fr](http://www.area-bfc.fr)**